

LE MESSENGER

DE TAHITI.

Papeete, le 6 Juin 1858.

VARIETES.

Les femmes militaires.

(SUITE ET FIN.)

Le hussard laissa son cheval au galop vers l'Empereur qui lui demanda son nom.

— Mon nom est Darvoud-Lahorde, répondit le volontaire, mais le régiment s'appelle Breton-Double. — Pourquoi as-tu quitté les rangs? — Je n'y suis jamais entré; j'ai toujours servi le régiment comme volontaire, ne voulant en faire partie que quand Votre Majesté m'en aura trouvé digne. — Qui t'a engagé à prêter du service? — L'amour de mon pays et de mon mari, dont je n'ai pas voulu me séparer. — Vous êtes donc une femme? — Oui, Sire. — Quel est le nom de votre mari? — Pomot, maréchal des logis.

L'Empereur resta stupéfait, et, pour s'assurer que Breton-Double connaissait bien la manœuvre, il lui ordonna d'entrer dans les rangs. Le colonel commanda les évolutions, qui furent exécutées par le volontaire avec une étonnante précision.

« C'est-à-dire, dit Napoléon, je suis content; Breton-Double, je te fais maréchal des logis d'ordonnance; va rejoindre ton escadron, nous nous reverrons. »

Bientôt le 6^e régiment de hussards prit part à la Bataille d'Eylau, qui fut pour un nouveau maréchal des logis l'occasion de se signaler. Au milieu de la bataille, Breton-Double, qui avait été chargé de porter un ordre, regardait son poste, lorsqu'il aperçut un peloton censé par un gros de cavaliers russes. Ne pressant conseil de son courage, elle s'élança sur l'ennemi, tua le capitaine d'un coup de sabre, dégagea nos soldats et vint au quartier-général avec l'écharpe de Officier qui est tombée sous ses coups.

Breton-Double attendait la journée de Friedland pour se distinguer d'une manière encore plus brillante. La bataille était à peine engagée qu'elle reçut une balle à la cuisse; elle se précipita alors dans la mêlée, avec plus de fureur. Presque aussitôt une autre balle vint l'atteindre au bras droit. Cette nouvelle blessure ne l'arrêta pas; elle refusa même de se rendre à l'ambulance, et après avoir bandé sa plaie elle-même, elle passa la bride de son cheval à son tour de son côté, prend son sabre de la main gauche et se jeta plus avant dans les rangs ennemis, où elle fit prisonniers six Prussiens qu'elle amena à l'Empereur.

Depuis 1807 jusqu'en 1813, cette femme courageuse resta fidèle au régiment, ou elle rendit de grands services, soit comme soldat, soit en qualité d'ordonnance, n'hésitant jamais à pénétrer dans les lignes ennemies sous les vêtements de son sexe, tantôt en paysanne, tantôt en viciandière. Mais, hélas! Waterloo fut aussi pour elle un jour néfaste! C'est là qu'elle paya son dernier tribut à la France. Elle vit son mari, devenu capitaine, mourir à ses côtés; elle-même eut la jambe gauche fracassée par un boulet et fut amputée sur le champ de bataille. Recueillie par le colonel Barrow, de Royal-Brigades, elle devint de la part de ses ennemis un objet d'admiration et de respect.

Combien d'autres femmes encore ont dû à la carrière des armes, une égale renommée. La Vendéenne Reaue Bordereau, dite Langevin, qui prit un déguisement pour entrer dans les armées royales sous Lescar; Antoinette Blanchet, qui fut lieutenant dans ces mêmes armées, et reçut plusieurs blessures; Marie Schelch, sous-lieutenant au 2^e bataillon de la légion Belge, à qui l'Empereur accorda, en 1807, du quartier-général d'Ostende, une pension exceptionnelle pour sa rare valeur, etc.

De toutes ces héroïnes vivantes encore, deux seulement ont été respectées par le temps et existent encore. L'ex-caporal-fourrier de 43^e de ligne et le dragon Sans-Gêne.

Angélique Brulon, entrée aux Invalides en 1799, y a été nommée sous-lieutenant en 1832, sur la proposition du général Lathour-Mahbourg, alors gouverneur de l'hôtel. Une récompense peu moins éclatante lui était encore réservée; elle reçut la croix de la Légion d'Honneur le 15 août 1834. Depuis cette époque, il nous a été donné de la voir dans son uniforme d'officier invalide, d'admirer son

visage vénérable et son front calme où quelques rides à peine ont gravé l'histoire d'une vie laborieuse. Nous avons été témoin des soins touchants que sa fille lui prodigue et du respect qui l'entoure dans cet asile de l'honneur et de la bravoure, où s'abîment nos quatre-vingt-cinq ans.

Quant à Thérèse Figeur, comblée aussi sous le poids d'un même nombre d'années, elle a demandé un refuge pour elle et sa pauvreté, à l'hospice des Messages, on elle s'appelle la veuve Sire. C'est là qu'elle vit aimée et considérée, aimant à son tour, par-dessus tout, deux objets précieux que lui a laissés son mari: une croix d'honneur et une médaille semblable à celle qui fut décernée aux Suisses, pour avoir versé leur sang le 10 Août. Un autre bien lui est encore échu et elle remercie Dieu de l'avoir fait vivre assez longtemps pour le recueillir, c'est la médaille de Saint-Hélène, consécration de ses anciens services de guerre, qui ravive dans son cœur les souvenirs d'une gloire dont les derniers rayons éclairaient le déclin de ses jours!

E. C. FERRÉ.

FAITS DIVERS.

Les vignes de l'Australie méridionale.

Nous trouvons dans un mémoire lu par M. Babbage devant l'Adelaide Philosophical Society les informations suivantes sur les vignes de l'Australie méridionale:

L'accroissement d'importance de nos vignes découle de ce fait qu'en 1847, la première année où il fut question d'un rapport sur la culture dans la colonie, 198 acres seulement étaient affectés à la culture de la vigne: Ce chiffre s'est accru depuis: il était, en 1854, de 409 3/4; en 1859, de 718 1/2; on en cultive aujourd'hui encore davantage. Les principaux districts où sont situés ces vignobles sont: Brighton, Burnside, Echunga, Noarlunga, Orkney, Parra Wirra et West Torrens, qui contiennent chacun de 14 acres 1/2 à 15 1/2; Angaston, East Torrens, le mont Crawford et Yatala, de 51 à 20 acres; Clarendon, Morphett Vale et Tanunda, de 43 à 50 acres; Highergombe, 75 acres 1/2; Mitcham, 87 acres 1/2; et enfin Pelynham, 109 acres 1/2.

On ne sait pas encore assez que déjà nos exportations de vin, quoique en petite quantité. En 1853, nous avons exporté 82 galles; en 1854-1859; en 1855 880; mais seulement 338 en 1856. La majeure partie de nos vins se consommant dans le lieu de production. Il n'y a que quelques espèces de rhums qui trouvent leur route jusqu'à Adelaide.

Si on considère que ce n'est que quatre ou cinq ans après avoir été plantée que la vigne produit, et qu'elle est pendant ce temps une source constante de dépenses, on ne doit guère s'étonner qu'on s'en occupe peu ou même point aux premiers jours de la colonie. On essaya bien, en 1801, de planter quelques vignes dans la Nouvelle-Galles du Sud, mais ce n'est guère qu'en 1829, comme nous l'apprend Baily, que l'attention fut attirée sur ce point. Ils sont donc sur nos Australiens, en avance de vingt ans; nous ne devons donc pas nous décourager, mais espérer, au contraire, que nous aurons bientôt des vins capables de rivaliser avec leurs Cambrés et leurs Irrawangs.

NECROLOGIE. — Le colonel Havelock, qui le mort vient de frapper au moment même où il semblait devoir toucher au terme glorieux de ses héroïques efforts, avait soixante-deux ans. Il était né à Bishopscourt, près Sunderland où ses parents s'étaient acquis une honorable indépendance dans le commerce de la construction des navires. Placé à la Chartruse (Charter-house), il y eut pour condisciples lord Pasmore, le Dr Thirlwall, évêque de Saint-David, le Dr Waddington, George de Durham, Hare, l'architecte; l'historien de la Grèce, Guyon Grote, sir Will Macnaghten, le mathématicien ambassadeur à Caboul, sir Will, Norris, sir Ch. Eschik, etc. qui devint être un bon comme lui. L'honneur ou les lumières de leur pays. En 1813, Henry Havelock, passé à Middle-Temple, suivit pendant quelque temps les leçons du fameux jurisconsulte Chitty; il était alors sur le point d'entrer au barreau, lorsque les conseils et l'exemple de son frère aîné, qui s'illustrait dans la



porter de la Pénière, le pousseront dans la carrière militaire. Devenu second lieutenant, il sévit d'abord en Angleterre pendant huit années; puis il passa aux Indes.

Deputy assistant adjutant général, lors de la première guerre des Birmanes, il assista en cette qualité aux combats de Napsief, de Patanaog et de Paghla; il fut ensuite envoyé dans le royaume d'Avra, d'où il rapporta un récit (History of the Ava Campaigns) remarquable par la nouveauté et l'indépendance des vues. En 1838, Havelock, qui comptait vingt-trois années de services dans les rangs de lieutenant, fut promu à une compagnie et prit part à plusieurs batailles, fut blessé à la bataille de Sobraon, et fut également lauréat d'une campagne de l'Afghanistan, sur laquelle il a également laissé un travail estimé (Memoir of the Afghan Campaign). Trois années dans la pratique du persan, il suivit le général Elphinstone dans le Pundjab, comme officier d'état-major; il passa ensuite sous les ordres de sir Robert Sale qui marchait sur les Ghilzils révoltés, fut présent au passage de Khoord, à l'action de Tereen, et eut l'honneur de défendre sous Sale, avec le major Mac-Gregor et les capitaines Broadfoot, Jellahabad; ce qui lui valut le titre de chevalier du Bain. En 1843, il assista à la bataille de Mahârâjpur; en 1844, à celles de Mordkie, de Ferjeshah et de Sobraon.

Vingt-cinq ans d'incessants et actifs services, dit l'United Service Magazine auquel nous empruntons ces détails, avaient dû fatiguer sa constitution; en 1849, les médecins s'ingèrent à retourner en Europe. Havelock y resta deux ans, mais revint aux Indes dès que de nouveaux événements s'y firent pressager. En 1854, il prenait part à la campagne de Ferre, au retour de laquelle il neutra sur les côtes de Ceilan, en avril 1857. Étant enfin parvenu à Calcutta, il y trouva la nouvelle de l'insurrection. Envoyé à Hallahabad, Havelock y prit le commandement de la petite colonne à la tête de laquelle l'Europe entière se va depuis battre les épaules à diverses reprises et tenir tête à des forces souvent considérables, toujours plus importantes que les siennes. Sa belle conduite vint de lui valoir le grade de colonel, lorsque la dysenterie eut tenu lui faire partager le sort de Lawrence, d'Anson et de tant d'autres.

Henry Havelock comptait 42 ans de services, dont 34 dans l'Inde. Bien qu'un des acteurs les plus actifs des nombreux faits d'armes dont l'Inde a été le théâtre depuis le commencement de ce siècle, et quoiqu'il eût eu plusieurs fois ses chevaux tués sous lui, Havelock n'avait jamais été blessé avant ces dernières affaires. Homme instruit, généreux, bienveillant; officier habile, plein de courage et de hardiesse, le colonel Havelock sera regretté comme homme et comme soldat. L'Angleterre perd en lui un militaire distingué, et qui fut pour son armée l'exemple salutaire de ce que peut le mérite sans autre appui que lui-même.

Afrique.

Nous tenons les détails ci-après d'une source certaine. Les amis de la religion et de l'humanité en Angleterre seront désolés d'apprendre que la dernière maille apportée des détails sur une nouvelle persécution des chrétiens à Madagascar, qui paraît être plus rigoureuse qu'aucune de celles qui ont précédé. 13 personnes ont été mises à mort; à 50 ou 60 il a été administré de l'opium empoisonné, 8 en sont mortes; 60 ont été enchaînées, 2 ont succombé, et un bien plus grand nombre encore ont été réduits à l'esclavage. Comme la rigueur de la persécution ne permet pas que les victimes se fassent entendre, on a très-peu de détails. Les Français et autres marchands étrangers n'ont pas été inquiétés dans leurs opérations commerciales sur la côte. (Dooty News du 12 Janvier.)

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.

Par jugement du 4 juillet 1858, le tribunal de commerce faisant application des articles 434 du code de procédure civile, 437, 440, 444, 449 454, 455, 457 et 462 du code de commerce et 4 et 40 de l'arrêté local n° 36, déclare, par défaut, en état de faillite ouverte, le Sieur Hervé Isabelle, Restaurateur à Papeete, fixe à la date

du 5 Mai dernier l'ouverture de la dite faillite; ordonne que si fait a été, les scellés seront apposés au domicile du failli et partout où se trouvera son mobilier; M. Casaban, juge commissaire et pour syndic provisoire M. Labbé, juge commissaire et pour syndic définitif du dépôt ou de la garde de la personne; ordonne que le jugement sera affiché dans l'escalier du tribunal, un extrait signifié aux personnes intéressées et un autre inséré dans le journal le Messenger; ordonne qu'un extrait du dit jugement sera adressé, dans les vingt quatre heures, à M. le Procureur impérial près le tribunal de Commerce et de l'Industrie, et laisse à sa diligence l'exécution du dispositif du présent jugement; Renvoie à de plus amples renseignements à statuer sur l'excusabilité du failli; et ordonne enfin, que le jugement sera exécuté péroroirement suivant sa forme et teneur.

Contadme le Sieur Isabelle, à 50 francs de dépens et aux frais de la procédure.
Vu Pour extrait conforme:
Le Greffier,
Le Président,
Baiteaud. Vu Dupped.

BATIMENTS SUR RADE.

- 8 Janv. Golette coloniale Hydrographe, commandé par M. Laurent Enseigne de vaisseau.
- 23 Mai. Aviso à vapeur, Français Milan, commandé par M. de Peralo cap. de Frégate.
- 3. Mai Trois mâts du Protectorat Sullivan cap. Lenning.
- 25. Golette du Protectorat Mary, cap. Bourrel.
- 26. Golette du Protectorat Perle, cap. Teruhia.
- 26. Baliseur Américain Aurora, cap. Marshall.
- 27. Golette de Borabora Turiano, cap. Mo'u.
- 27. Golette du Protectorat Jone, cap. Thompson.
- 3 Juin. Brig Golette Anglaise Harbinger, cap. Towern. Mouvements du port de Papeete du samedi 29 Mai au samedi 5 Juin 1858.

ENTRÉS.

- 4 Juin. Brig Golette Anglaise Harbinger cap. Towern, 95 ton. 9 hommes d'équipage, 44 passagers, venant de Melbourne en 45 jours. Lest.
- 10 Juin. Golette coloniale Papeete, commandé par M. Lais, quartier-Maire, pour Parararo et Paparua.
- 11. Golette de Borabora Sou-Lark, cap. Bluckett pour les Iles sous le vent.
- 2. Corvette à vapeur Anglaise Victoria, commandé par M. Moore lieutenant de vaisseau pour Valparaiso.
- 2. Côte Française Anna, cap. le Maire, pour Raiafata.
- 3. Golette Hamburgoise Anita, cap. Simonsen, pour les Iles sous le vent.

EMPRUNT A LA GROSSE.

L'on demande à emprunter sur le corps et quille, agrès et apparaux, voiles et embarcations de la Golette Anglaise Harbinger, jaugeant 98 Tonneaux, capitaine J. Towers, une somme de Dix mille francs envers le port ou contre le dit navire ou l'argent de l'expédition au port.

Les offres seront reçues dans les bureaux du Consul Anglais (Papeete) jusqu'à Mercredi prochain le 9 du courant à midi.

Papeete le 5 Juin 1858.

Wanted on the hull, spars, boots, sails and rigging of the British Schooner Harbinger of the burden of Ninety eight tons register, Whereof John Towers master, the sum of Ten Thousand francs of thereabout for repairs the outfit to enable the said Vessel to proceed to sea. Proposals for the advance of the above mentioned sum will be received at the office of the British Consulate (Papeete) until Wednesday the 9th instant at noon.

Papeete 5 June 1858.

Avis.

Par suite du départ prochain de M. A. W. Hort, toutes les personnes qui ont des comptes à régler avec la maison Hort Frères, sont invitées à se présenter avant le 4 août prochain.

Mr A. W. Hort being about to leave Tahiti, all persons indebted to the firm of Hort Brothers, are requested to settle their accounts on or before the 4th of August.

Le juge commissaire de la faillite du sieur Hervé Isabelle, a l'honneur d'informer le public, que mardi prochain à midi, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des meubles et autres provenant de l'établissement du dit failli, sis à Papeete sur le Broom-Road par le ministère de M. Maurice Redet commissaire priseur.

Le juge commissaire, J. Casaban.

L'imprimeur Gérant J. FAURE

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 29 Mai au 5 Juin 1858.

DATES	HAUTEUR DU BARROMETRE.		TEMPERATURE.			Moyenne de h. mat. à h. 10 h. du soir.	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité relat. en centièmes.	Quantité de pluie tombée.	Vents dominants pendant le jour.
	hauteur moyenne	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne					
5. 29 M.	730.12	0.02 2	20.8	26.0	23.40	23.29	20.81	93.0	0,0085	N.O
6. 30	728.24	0.02 5	22.4	23.5	22.90	22.99	20.76	110.	0,072	N.O
7. 1.	729.08	0.02 0	21.5	27.0	24.25	23.67	19.04	85.0		N.O
M. 1. J.	764.08	0.01 2	20.8	27.2	24.00	23.09	17.96	78.4		N.O
M. 2.	764.50	0.01 4	21.6	27.0	24.30	24.77	20.92	87.2		N.O
J. 3.	760.42	0.04 7	20.8	29.0	24.90	24.87	19.03	77.2		N.O
J. 4.	759.56	0.02 2	21.7	28.0	24.85	24.80	19.09	72.0		S.E